

# ASSOCIATION FORESTIERE DE LA VALLEE DE LA LIEPVRETTE

Président : Monsieur Jean-Marie BATOT – 9 rue du Maréchal Leclerc – 68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES

## BULLETIN D'ADHESION 2024

*Pour les membres sympathisants*

Je soussigné,

Mme – M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ COMMUNE : \_\_\_\_\_

Téléphone : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Portable : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**ATTENTION, la plupart des envois se font maintenant par mail.**

### 1. Demande l'adhésion pour les membres sympathisants :

- A l'Association Forestière de la Vallée de la Liepvrette. Cette adhésion permet également d'être membre de la Fédération régionale des associations forestières : Forestiers d'Alsace.

### 2. Paye ma cotisation en tant que membre sympathisants :

10 €

Avec un chèque bancaire de \_\_\_\_\_ € (à l'ordre de l'Association Forestière de la VALLEE DE LA LIEPVRETTE)  
pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Signature :

**Bulletin à retourner au Président :**

*Monsieur Jean-Marie BATOT  
9 rue du Maréchal Leclerc  
68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES*

Tout nouveau membre peut demander une copie des statuts au Président de l'Association